

Vos questions / nos réponses

## Consommation de cochaine et début de grossesse

Par [Profil supprimé](#) Postée le 04/05/2016 19:55

Bonjour,  
Et excusez moi dès le départ pour les fautes d'orthographe...

Je suis enceinte de 4 semaines soit 6 SA.  
Je consomme entre 0,5 et 1g de C par semaine.  
Une bière et un pétards tous les soirs.

J'ai appris il y a 1 semaine que je suis enceinte et je suis perdue, déjà à savoir si je peut ou pas me permettre de la garder parce bien-sûr un imprévu mais au niveau de ma consommation de l'embryon peut-il avoir des séquelles....

Je suis très perdu et inquiète...  
Ne me juger pas svp...

---

**Mise en ligne le 06/05/2016**

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude. Toute consommation de drogues, même ponctuelle, peut présenter un risque. Il vous est recommandé d'abstenir de consommer toute drogue (la bière et le cannabis compris) durant votre grossesse.

En ce qui concerne la cocaïne, selon l'intensité de la consommation, les risques potentiels engendrés sont variables. La consommation de cocaïne ne comporte aucun risque. La consommation de cocaïne peut tout de même entraîner certains problèmes de santé pour l'enfant. Vous pouvez retrouver ces informations grâce aux différents liens que nous vous joignons en bas de message.

Enfin, il nous semble très important que vous puissiez être aidée et en parler sans tarder à votre gynécologue ou rapprocher d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) plus spécialisés proches de chez vous également grâce au lien en bas de message.

Cordialement.

---

## En savoir plus :

- [Usage de drogue et grossesse](#)
- [Les effets de l'alcool sur la grossesse](#)
- [Les effets du cannabis sur la grossesse](#)
- [Les effets de la cocaïne sur la grossesse](#)
- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)